

# PROGRAMME GOUVERNEMENTAL DE LÉGISLATURE 2007 – 2010



...mité – **C**ompétences – **J**eunesse – **S**olidarité – **P**roximité –  
**J**eunesse – **S**olidarité – **P**roximité – **C**ompétences – **J**eunes...

**Madame la Présidente du Parlement,  
Mesdames et Messieurs les députés,**

**Le Gouvernement a l'honneur d'adresser au Parlement, conformément à l'article 92 de la Constitution, son programme gouvernemental sur la législature 2007-2010.**

**Le présent Programme de législature est à la fois un instrument important visant à relever le défi du développement régional et un outil de pilotage des actions que le Gouvernement entend entreprendre à cette fin. Le Programme de législature est également un outil de communication tant à l'intérieur du canton, envers la population jurassienne et envers les collaboratrices et collaborateurs de l'administration cantonale, qu'à l'extérieur, envers l'ensemble des partenaires, publics et privés.**

**Dans l'élaboration du Programme de législature, le Gouvernement a tout d'abord défini quatre axes stratégiques et seize objectifs. Les axes stratégiques, qui sont le reflet de spécificités jurassiennes permettant de mieux profiler notre canton à l'avenir, forment avec les objectifs le cadre dans lequel s'inscrivent les quarante-cinq projets de législature. Ces derniers ont été développés en fonction de leur caractère novateur et répondant aux priorités du Gouvernement.**

**Delémont, le 20 juin 2007**

**AU NOM DU GOUVERNEMENT  
DE LA REPUBLIQUE ET CANTON DU JURA**

**Le Président**

**Le Chancelier**

**Laurent Schaffter**

**Sigismond Jacquod**

## TABLE DES MATIERES

<b>1. Introduction</b>	<b>3</b>
<b>2. Les grands enjeux du développement régional</b>	<b>4</b>
<b>3. Les axes stratégiques</b>	<b>6</b>
Les compétences	7
La proximité	9
La solidarité	11
La jeunesse	13
<b>4. Les projets de législature</b>	<b>15</b>
<b>5. Le programme de législature et les finances cantonales</b>	<b>20</b>
<b>6. Conclusion</b>	<b>21</b>

# 1. Introduction

Le canton du Jura est confronté au défi majeur de son développement démographique, économique et social.

Ce défi, il doit le relever dans un environnement marqué par une concurrence croissante des territoires pour attirer des habitants, des entreprises ou encore des touristes. Or il apparaît à priori difficile pour le Jura de se positionner par rapport à des régions de renommée internationale telles que Bâle ou l'Arc lémanique qui exercent un puissant attrait et disposent de moyens bien plus importants pour assurer la satisfaction des besoins de leurs résidents et des entreprises.

Heureusement, l'être humain n'a pas que des besoins, il a aussi des désirs. Une récente étude de l'Institut du tourisme de l'Université de Berne montre que les Suisses placent en tête de leurs priorités l'épanouissement personnel et les loisirs, avant la carrière professionnelle. Ainsi, un jeune couple pourra par exemple souhaiter voir grandir ses enfants à la campagne plutôt qu'en banlieue d'une grande ville. Le canton du Jura possède, sur ce plan, des atouts majeurs à faire valoir, et doit donc se différencier clairement sur des critères de désirs et pas seulement de besoins.

Le présent programme de législature, en tant qu'outil de pilotage pour les années à venir, propose une stratégie qui positionne clairement le canton du Jura sur quelques-unes de ses spécificités les plus intéressantes. Concrètement, le Gouvernement veut s'appuyer sur **les talents et les compétences de toutes les Jurassiennes et tous les Jurassiens, ainsi que sur les atouts et les réussites du canton, pour créer un projet innovant et différent.** Le Jura aura ainsi une chance de réussir le pari du développement régional.

## 2. Les grands enjeux du développement régional

Le Gouvernement en retient six.

### **L'évolution démographique**

Il s'agit en particulier d'inverser la tendance à la stagnation démographique. L'évolution récente des flux migratoires et naturels (différence entre le nombre de décès et de naissances) incite plutôt au pessimisme, mais le Gouvernement estime qu'il est possible d'inverser la courbe démographique. Le district des Franches-Montagnes, qui a connu en 2006 une croissance démographique proche de 2%, apporte la preuve qu'une évolution positive est réaliste à l'échelle du canton. Pour y parvenir, il faut notamment créer de nouveaux emplois.

### **La création de richesses**

Un canton dont le nombre d'habitants stagne et dont la population vieillit risque de s'appauvrir. Il est nécessaire de créer des emplois à forte valeur ajoutée afin d'accroître la prospérité générale du canton. Il s'agit en particulier d'augmenter le pouvoir d'achat des Jurassiens et de rapprocher le Jura de la moyenne suisse sur les plans économique et fiscal (revenu cantonal, niveau des salaires, taux de chômage, indices de charge fiscale). Cela passe aussi par la capacité des acteurs politiques et économiques à réaliser des projets d'envergure dans le Jura.

### **Le renforcement de la position du Jura en Suisse et dans les régions frontalières**

Il s'agit de gagner le défi de la visibilité, que le Jura continue à être perçu comme un partenaire crédible et exerce une certaine influence autour de lui. Le Jura doit se profiler davantage dans des domaines d'excellence et s'intégrer dans des réseaux régionaux, comme le prévoit par exemple la nouvelle politique régionale (NPR). Il doit aussi s'ouvrir davantage vers l'extérieur et s'affirmer notamment sur les plans politique, de la formation, de la culture et du sport.

### **Le rapprochement interjurassien**

C'est au cours de la présente législature que l'Assemblée interjurassienne (AIJ) rendra son étude consacrée à l'avenir institutionnel de la région. Le Gouvernement jurassien adressera ensuite une offre de partage de souveraineté à la population du Jura bernois. Les années

à venir sont donc cruciales pour l'avenir de la Question jurassienne et il faut se préparer à ces échéances, à l'intérieur du canton en réformant les structures, et en multipliant les contacts et les collaborations avec le Jura bernois.

### **Le développement durable**

Ce défi est partagé par un nombre croissant de collectivités publiques. A son échelle, le canton du Jura entend inscrire son action dans la perspective du développement durable. C'est pourquoi le Gouvernement a arrêté un cadre de référence cantonal qui oriente ses actions en vue d'améliorer la qualité de vie de la population et de préserver l'environnement. Le canton du Jura possède un atout majeur : ses grands espaces naturels préservés. Il peut donc se profiler de manière crédible dans ce créneau d'avenir.

### **L'équilibre des finances publiques**

L'Etat, s'il entend jouer son rôle, doit impérativement assainir ses finances. Il a récemment saisi des opportunités financières extraordinaires (ventes des actions FMB et répartition de l'or de la BNS) pour assainir son bilan. Le découvert a été amorti, une fortune nette a été constituée et la dette a été réduite à un niveau raisonnable. Le Gouvernement ne peut accepter une nouvelle dégradation de cette situation, comme ce fut le cas au cours des années 1990, et envisager un accroissement réel de son endettement.

Actuellement, le déficit structurel est supérieur à 10 millions de francs. Il est impératif de le supprimer car il réduit la marge de manœuvre de l'Etat et, surtout, absorbe des moyens qu'il serait plus judicieux d'investir dans des projets d'avenir. Le Gouvernement proposera, dans le cadre de son plan financier 2008-2010, des mesures fortes pour rétablir l'équilibre du compte de fonctionnement. Cette démarche est d'autant plus impérative que la conjoncture est actuellement favorable et qu'un retournement de tendance peut survenir à tout moment. Seules des finances saines permettront de mener une politique ambitieuse et durable.

## 3. Les axes stratégiques

Le Gouvernement s'est fixé quatre axes stratégiques qui sont le reflet de spécificités jurassiennes. Ils forment le cadre dans lequel s'inscrivent ses objectifs et ses actions.

Ces quatre axes stratégiques ou spécificités sont autant de forces qu'il s'agit de mieux « vendre », mais aussi dans certains cas de développer, afin de définir un profil plus clair pour le Jura.

**L'ambition est qu'à l'avenir, le canton puisse être associé sans ambiguïté aux valeurs suivantes :**

### Les compétences

Le Jura s'appuie sur ses savoir-faire industriels reconnus et présente aussi des opportunités dans des secteurs comme les technologies médicales, l'agro-alimentaire et les loisirs. Il permet à chacun d'acquérir une formation de qualité et soutient activement les créateurs de projets.

### La proximité

Le Jura est un canton à dimension humaine situé au cœur d'un espace naturel riche et préservé, proche de centres urbains importants. Les contacts entre les différents acteurs et institutions sont aisés et les démarches administratives simples et rapides.

### La solidarité

Le Jura forme une communauté où chacun ressent un fort sentiment d'appartenance et se sent concerné par le sort de son prochain. L'Etat fonde son action sur la solidarité et le partenariat entre tous les acteurs de la société jurassienne.

### La jeunesse

Le plus jeune des cantons suisses fait preuve d'un état d'esprit ouvert aux nouveautés et favorable aux grands projets. Il adapte constamment ses structures pour viser une qualité de service reconnue et fournir ses prestations au meilleur coût.

## Les compétences

Les compétences humaines constituent la principale richesse du canton du Jura. Elles représentent une somme de savoirs qu'il s'agit de valoriser, de mettre en réseau et parfois aussi de faire émerger, pour créer des emplois. Dans ce cadre, le Gouvernement a défini les priorités suivantes :

***Mieux valoriser toutes les compétences reconnues.*** Sans vouloir ici en faire la liste exhaustive, il faut citer en particulier le savoir-faire industriel, qui s'exprime au sein d'un tissu très dense de PME actives dans le secteur de la microtechnique et de l'horlogerie, où le Jura est leader mondial dans la fabrication de boîtes de montres de haut de gamme et de certains composants horlogers. L'industrie jurassienne des machines exporte également ses produits dans le monde entier. Le Jura possède des compétences reconnues dans le domaine de la formation, grâce à un système intégré au niveau régional et qui est attentif à offrir aux entreprises des compétences professionnelles et de recherche en adéquation avec leurs besoins actuels et futurs. Des compétences existent aussi dans la production et la vente de produits agro-alimentaires, en matière d'accompagnement de projets ainsi que dans les domaines artistique et sportif.

***Mieux utiliser les réseaux de relations jurassiens.*** L'une des faiblesses du canton, l'exode des jeunes, peut devenir l'une de ses forces, puisque les Jurassiennes et les Jurassiens vivant à l'extérieur du canton sont nombreux. Ils représentent un réseau relationnel et de compétences propres au canton du Jura et sont susceptibles de le connecter à d'autres ressources et d'autres domaines de connaissances. Des liens plus étroits doivent être tissés entre le canton du Jura et sa diaspora, ainsi qu'avec toutes les personnalités ayant des liens avec le canton. Globalement, le canton doit développer davantage les partenariats avec le secteur privé, en particulier pour permettre la réalisation de grands projets dans la région.

***Confirmer les compétences émergentes.*** Le Jura peut entrevoir une diversification de son tissu économique grâce à l'engagement de ses compétences dans des secteurs également porteurs pour l'avenir. Il faut citer ici les sciences de la vie, en particulier toutes les technologies médicales (fabrication d'appareils médicaux notamment), l'automation, les nouvelles technologies de

### Les objectifs

- *Contribuer à la création d'au moins 200 emplois par an, dans le cadre de la réalisation du programme de développement économique, en priorité dans les secteurs à forte valeur ajoutée et qui permettent de moderniser l'économie jurassienne.*
- *Offrir la possibilité à chaque élève de construire un projet de formation à la fin de la scolarité obligatoire et, pour concrétiser le principe « chaque jeune acquiert une formation », augmenter de 5% le nombre d'entreprises formatrices et favoriser les passerelles entre les différentes filières de formation.*
- *Renforcer la stratégie d'amélioration des compétences des demandeurs d'emploi afin de faire baisser le chômage au niveau de la moyenne suisse.*
- *Favoriser la création de centres de compétences régionaux dans des domaines spécifiques au canton du Jura.*

l'information, les activités liées à la santé et aux loisirs, le tourisme, l'organisation de grands événements.

**Saisir de nouvelles opportunités.** Le Jura se doit de développer de nouvelles compétences, en matière d'accueil par exemple, de mise en valeur de projets et de marketing territorial. Il s'agit aussi de saisir des opportunités intéressantes comme la découverte des traces de dinosaures à Porrentruy, pour faire du canton un centre de compétences reconnu en matière de paléontologie et susceptible d'attirer à la fois les scientifiques mais aussi un large public. L'assainissement de la décharge industrielle de Bonfol représente aussi une somme de compétences dans la gestion environnementale que le canton doit valoriser. Plus globalement, il faut développer une sensibilité à la nouveauté, à l'innovation, pour saisir les tendances possibles, les nouveaux produits qui n'existent pas aujourd'hui et qui pourraient correspondre aux compétences-clés du canton, dans les domaines technologiques et environnementaux par exemple.

## La proximité

La situation géographique du Jura, proche de grands centres, notamment de Bâle, constitue un atout majeur pour la région. Le Gouvernement est également convaincu que la petite taille du canton peut offrir des avantages compétitifs, en matière de qualité de vie, de convivialité et de sécurité.

Il entend renforcer la proximité dans les domaines suivants :

***Le Jura proche et accessible.*** Le canton du Jura est arrimé à des régions dynamiques, nationales et internationales. L'accessibilité sera complète lorsque l'A16, la H18 Delémont-Bâle et la connexion au TGV Rhin-Rhône seront réalisées, positionnant le Jura comme un territoire accessible et attractif. Actuellement, la mobilité est déjà facilitée grâce au RER bâlois et à l'amélioration des fréquences horaires des transports publics, et, à l'intérieur du canton, par l'amélioration des infrastructures routières et ferroviaires. Les efforts doivent se poursuivre pour accroître la mobilité et offrir un accès rapide à toutes les commodités et services, ce qui contribue à améliorer la qualité de vie de la population.

***Un espace convivial,*** aux plans social et culturel notamment, est un atout majeur. La petite taille du canton fait qu'il est relativement facile de s'y intégrer pour les personnes venant de l'extérieur. Il s'agit de souligner l'accès aisé, tout en l'améliorant, des citoyennes et citoyens ainsi que des entreprises aux services et aux prestations de l'administration. L'expérience montre aussi que ces contacts directs et conviviaux peuvent être très appréciés des investisseurs potentiels. La vie associative jurassienne très dense, de même qu'une offre culturelle de proximité variée et intéressante, constituent également des atouts.

***Harmonie entre l'homme et son environnement.*** Le Jura est une région où l'environnement est particulièrement préservé et qui possède encore de nombreux espaces disponibles pour la construction ou pour les loisirs. Il permet le retour à un style de vie plus sain et plus authentique, proche de la nature. C'est un atout susceptible de séduire une population urbaine à la recherche d'une vie moins stressante. Ce cadre de vie doit absolument être préservé et valorisé notamment par un aménagement territorial adéquat et intégrant des projets respectueux de l'environnement (opérations de revitalisation urbaine, mise en valeur du patrimoine naturel

**Les objectifs :**

- *Augmenter la population jurassienne en favorisant en particulier l'implantation de jeunes familles à la recherche de valeurs telles que la qualité de vie, la convivialité, l'authenticité et la sécurité.*
- *Dynamiser la coopération avec tous les partenaires, en particulier la région métropolitaine bâloise et le Jura bernois, avec lequel il s'agit de créer au moins une nouvelle institution commune susceptible de marquer les esprits.*
- *Faire d'une administration de proximité, facile d'accès et efficace, une véritable carte de visite pour le canton.*
- *Aménager l'espace de manière à favoriser l'implantation de nouveaux habitants et d'entreprises, en misant sur une offre variée et attractive.*

et historique, développement des énergies locales par ex.).

**Confiance et sécurité.** La petite taille du canton est génératrice de confiance et de sécurité, car l'espace apparaît maîtrisable et rassurant. Certes, le Jura n'échappe pas à différents problèmes de société, comme la criminalité et les incivilités, mais ces phénomènes atteignent ici des proportions moindres que dans les régions urbaines. En tant que région relativement épargnée par ces problèmes, le Jura bénéficie d'un avantage comparatif indéniable.

## La solidarité

Cette valeur est intimement liée à la précédente. Les Jurassiennes et les Jurassiens ressentent un fort sentiment d'appartenance à leur région. C'est pourquoi les liens communautaires et de solidarité y sont relativement forts. En effet, dans le Jura, les gens se connaissent et s'entraident facilement et cela bien au-delà de leur immeuble ou de leur quartier, comme c'est parfois le cas dans les villes.

Afin de renforcer cet atout, le Gouvernement entend en priorité :

***S'engager aux côtés des communes afin de maintenir la plus grande diversité sociale possible dans les localités jurassiennes.*** Il s'agit d'un défi majeur si l'on considère l'érosion démographique, et le vieillissement qui en découle, pour certaines localités. Maintenir une vie dans les villages implique de proposer à la fois des terrains à bâtir attractifs et d'encourager les projets de rénovation du patrimoine bâti. Il s'agit aussi de promouvoir les emplois et les services de proximité, de favoriser le maintien des personnes âgées à domicile et d'intégrer les homes à l'intérieur des localités. Il faut aussi mettre sur pied une politique d'accueil des nouveaux arrivants.

***Améliorer les conditions de vie des familles,*** car elles sont aujourd'hui les plus exposées à la précarité. Le Gouvernement est convaincu que le Jura offre un cadre de vie susceptible de séduire en particulier les familles. Encore faut-il qu'elles puissent mieux concilier vie professionnelle et familiale et que des solutions innovantes et adaptées aux modes de vie d'aujourd'hui leur soient proposées au niveau des crèches, des écoles, mais aussi des entreprises. Il faut aussi veiller à promouvoir l'égalité des chances à tous les niveaux.

***Mener une politique sociale et de santé mieux ciblée et mieux coordonnée.*** Il s'agit de concentrer les moyens au bénéfice des personnes qui ont besoin de prestations sociales pour assurer un niveau de vie digne et décent, et de favoriser l'intégration et la réinsertion de ces personnes. Dans le domaine de la santé, le Jura doit s'engager pour maintenir une palette de prestations généralistes de qualité et trouver des solutions complémentaires entre les différentes régions, tout en garantissant la sécurité des soins sur l'ensemble du territoire.

**Les objectifs :**

- *Profilier le Jura comme un canton de référence en matière d'accueil des personnes.*
- *Développer une politique familiale attractive, qui permette en particulier de concilier vie professionnelle et familiale.*
- *Assurer le maintien, à terme, d'une offre hospitalière attractive dans la région, en partenariat avec le Jura bernois et les régions limitrophes.*
- *Permettre l'intégration et la réintégration des personnes dépendantes du chômage ou de l'aide sociale.*

***Favoriser la densité des activités associatives et culturelles*** de proximité, car celles-ci génèrent une forte cohésion sociale et renforcent le sentiment d'appartenance à une même communauté.

## La jeunesse

Le canton du Jura est souvent considéré à l'extérieur comme un canton jeune, en lien avec son histoire récente. Comme ailleurs en Suisse, la région n'échappe pas au vieillissement de sa population, mais la part des jeunes de moins de 25 ans, qui s'élève à 30%, y demeure plus élevée qu'en moyenne suisse.

Le Gouvernement veut s'appuyer sur les valeurs qui sont associées à la jeunesse pour donner de nouvelles impulsions au Jura : le dynamisme, l'ouverture, la confiance en soi, le goût du risque. Il faut en particulier :

***Avoir l'audace de conduire des projets d'envergure et novateurs,*** en particulier destinés aux jeunes générations. Un investissement significatif dans les domaines culturel ou sportif, par exemple, donnerait le signal fort d'un canton qui croit en l'avenir et permettrait d'augmenter sa visibilité à l'extérieur. Des projets privés sont en gestation, d'autres, comme un Centre régional d'expression artistique, pourront voir le jour grâce à un partenariat entre les collectivités publiques et le secteur privé.

***Développer une culture ouverte aux idées neuves, à l'entrepreneuriat, à l'innovation.*** La plupart des objets courants que nous utiliserons dans vingt ans n'existent pas encore aujourd'hui. Pourquoi certains de ces objets, qui feront sans doute appel à des compétences présentes dans la région, ne seraient-ils pas inventés et produits ici ? Dans les écoles déjà, les enfants doivent être davantage sensibilisés à la créativité, et les jeunes en formation à l'esprit d'entreprise et à la création de projets. La proximité immédiate de Bâle doit en outre favoriser la mobilité sous toutes ses formes, l'apprentissage des langues et l'immersion dans d'autres cultures et modes de pensée.

***Soutenir les jeunes Jurassiens qui souhaitent créer des projets dans la région.*** Souvent, les idées ne manquent pas, mais les projets se heurtent à des problèmes de financement et d'accompagnement. Grâce aux structures prévues dans le cadre du 5<sup>e</sup> programme de développement économique, le Jura peut se profiler comme l'un des cantons qui apporte les meilleures solutions aux jeunes créateurs de projets. Il s'agit en priorité de faire revenir dans la région une partie des jeunes qui l'ont quittée pour accomplir leur formation à l'extérieur. C'est là un enjeu majeur pour le Jura.

**Les objectifs :**

- Réaliser au moins un grand projet destiné en particulier à la jeunesse, auquel le Jura pourra s'identifier et qui lui donne une forte visibilité à l'extérieur.
- Freiner l'exode des jeunes en privilégiant les formations en adéquation avec leurs affinités et les besoins actuels et futurs des entreprises jurassiennes et en accompagnant les jeunes qui souhaitent concrétiser leurs projets dans la région.
- Permettre l'éclosion de jeunes talents, notamment dans les domaines artistique et sportif, grâce à la valorisation de structures telles que « Sports-Arts-Etudes.
- Afin d'offrir une « nouvelle jeunesse » à l'Etat jurassien, moderniser ses structures administratives et politiques, en réduisant d'un tiers le nombre des communes jurassiennes, en redéfinissant la gouvernance des institutions paraétatiques, en réformant le statut de la fonction publique et en gommant le déficit structurel.

**Offrir une « nouvelle jeunesse » aux institutions jurassiennes.** Après 27 ans d'existence, l'Etat jurassien, le plus jeune de Suisse, doit aussi faire son autocritique et moderniser ses propres structures. Certaines prestations doivent être abandonnées et d'autres développées. Les services doivent davantage travailler selon une logique de projets. Il faut aussi que l'administration introduise de nouveaux outils de gestion orientés vers l'efficacité, dans un souci d'équilibre des finances, mais aussi de service amélioré à la population. La notion de guichet unique doit se concrétiser.

## 4. Les projets de législature

### Les compétences

- Réaliser le projet "Créapole", agence cantonale pour l'innovation et la création d'entreprises.
- Mettre en place et piloter la nouvelle structure jurassienne de formation en qualité d'acteur impliqué en renforçant les synergies entre les différentes composantes du Centre jurassien d'enseignement et de formation (CEJEF) afin de proposer des modèles de formation différenciés (transversalité, passerelles, formation intégrée) et des partenariats plus étroits avec les entreprises, les institutions et les écoles subséquentes.
- En lien avec l'espace d'appui technologique (Créapole) placé sous la responsabilité du Département de l'Economie, de la Coopération et des Communes (DECC), consolider ou développer de nouvelles filières de formation dans le cadre de la division technique (par exemple science de la vie, métrologie, niveau ES) et piloter la mise en place des compétences et des équipements spécifiques nécessaires.
- Pérenniser le site jurassien de la Haute Ecole ARC à Delémont.
- Construire le centre de formation de la division Santé-Social-Arts du Centre jurassien d'enseignement et de formation (CEJEF), en Dozière, à Delémont.
- Prévenir les ruptures de formation, spécialement auprès des élèves connaissant des difficultés scolaires et renforcer les mesures favorisant les transitions entre les filières de formation afin d'optimiser l'accession à une certification professionnelle pour cette catégorie de jeunes et pour des adultes présentant une formation lacunaire.
- Créer une plate-forme interjurassienne de développement touristique.
- Gérer, conserver et mettre en valeur les vestiges paléontologiques (traces de dinosaures) en Ajoie.
- Développer une stratégie d'efficacité énergétique appliquée au bâtiment et exploiter le potentiel de production d'énergie renouvelable indigène.
- Augmenter la production et favoriser l'utilisation du bois indigène.

## La proximité

- Réorganiser le Département de l'Economie, de la Coopération et des Communes (DECC) en rassemblant les services de l'économie, des arts et métiers, de l'état civil et des habitants ainsi que de la coopération sous un même toit, en créant un guichet unique à destination des entreprises et de la population.
- Créer un registre centralisé des habitants géré grâce au réseau OpenJura étendu aux communes.
- Mettre en place une structure scolaire pour accueillir des familles germanophones et créer une filière bilingue de l'école enfantine au secondaire I.
- Elaborer et réaliser le programme de mise en œuvre de la nouvelle politique régionale (NPR).
- Doter la région jurassienne d'un office des sports interjurassien.
- Gérer et préserver l'eau en tant que ressource et milieu naturel.
- Préserver le milieu et les paysages naturels jurassiens, afin de garantir la qualité de vie des citoyens.
- Contribuer à la mise en place du Parc naturel régional du Doubs et en assurer le suivi.
- Promouvoir le projet de la nouvelle RN 18 Delémont-Bâle parallèlement à celui de l'évitement de Courroux.
- Favoriser la construction d'un troisième rail CJ Delémont-Glovelier.
- Favoriser la transversalité des applications informatiques de l'Etat et les rendre plus performantes.

## La solidarité

- Redécouper la carte scolaire jurassienne en redéfinissant la taille critique minimale pour les cercles scolaires (normes d'effectifs), en effectuant des regroupements et en créant des arrondissements régionaux pour la gestion des prestations particulières (pédagogie compensatoire, service de santé scolaire, animation MITIC, éducation sexuelle, éducation routière, etc.).
- Réaliser une expérience pilote de mise en place d'un horaire continu pour la prise en charge des petits enfants scolarisés (4-10 ans) dans la Haute-Sorne.
- Apporter un soutien aux familles à revenu modeste au travers d'allocations familiales ou de primes d'assurance maladie.
- Généraliser les allocations familiales selon le principe « un enfant = une allocation ».
- Développer différents projets favorisant l'articulation entre vie familiale et privée et activités professionnelles en introduisant notamment un plan d'actions pour une administration favorable à la famille et en informant les entreprises par le biais de campagne de sensibilisation (temps partiel, formation, etc.).
- Adopter le projet de Loi sur la gérontologie et mettre en place une planification médico-sociale pour une meilleure prise en charge globale des personnes âgées.
- Réaliser une utilisation optimale des ressources et des structures hospitalières interjurassiennes existantes, somatiques, psychiatriques et de services d'urgence pré-hospitaliers (répondant à la Résolution No 57 AIJ).
- Adapter le système hospitalier aux révisions de la LAMal.

## La Jeunesse

*Avec l'axe stratégique de la jeunesse, le Gouvernement entend mener des actions en faveur des jeunes Jurassiennes et Jurassiens ainsi que des actions visant à moderniser et à dynamiser l'Etat jurassien*

### Les projets en faveur de la jeunesse

- Développer une politique d'apprentissage des langues, d'offres de formation et d'échanges linguistiques, en étroite partenariat avec la région bâloise (Bâle-Campagne et Bâle-Ville) afin de promouvoir auprès des jeunes Jurassiens une meilleure maîtrise de la langue allemande et de les inciter à la mobilité.
- Mettre en œuvre la politique de la jeunesse en créant un poste interjurassien de délégué à la jeunesse et en mettant en place le Parlement de la jeunesse.
- Réaliser un Centre régional d'expression artistique (CREA) interjurassien en étroite partenariat avec le canton de Berne.
- Mettre en place un système de parrainage pour les jeunes en situation de fragilité sociale (postscolarité, formation, endettement).

### Les projets de modernisation de l'Etat

- Réduire d'un tiers le nombre de communes.
- Encourager la constitution d'une agglomération de Delémont.
- Poursuivre la fusion des unités administratives.
- Engager le processus d'autonomisation de l'Office cantonal des véhicules (OVJ).
- Moderniser le statut ainsi que les systèmes d'évaluation, de rémunération et de promotion des agent-es de l'Etat.
- Introduire un outil simple et flexible de direction (pour le Gouvernement et les départements) par objectifs des services et simplifier les procédures internes en matière de gestion du personnel, par une délégation adéquate des compétences.
- Réformer la gouvernance et renforcer la responsabilisation des institutions paraétatiques par la généralisation des enveloppes budgétaires notamment.
- Améliorer la gouvernance de l'Hôpital du Jura.

- Introduire un mécanisme de frein à l'endettement.
- Introduire une loi sur les subventions.
- Modifier la durée de la législature et les calendriers électoraux.
- Réformer l'imposition des personnes morales afin d'en dissocier son imposition de celle des personnes physiques.

## 5. Le programme de législature et les finances cantonales

Dans le contexte financier actuel, qui voit l'Etat jurassien confronté à un déficit structurel évalué à plus de 10 millions de francs, le Gouvernement a dû procéder à des choix pour inscrire son programme dans un cadre financier bien précis. Il n'a donc retenu que les projets susceptibles d'apporter une véritable valeur ajoutée au canton en termes de développement.

Globalement, le programme de législature représente un investissement évalué à 54 millions de francs, répartis sur une durée de quatre ans. Ce montant ne constitue qu'une partie du plan financier des investissements de l'Etat, qui sera présenté à l'automne au Parlement et aura pour objectif d'assurer un degré d'autofinancement des investissements à hauteur de 80%. Ainsi, le Gouvernement entend relever le défi qui consiste à réaliser un programme de législature ambitieux tout en assainissant durablement les finances de l'Etat.

S'agissant du compte de fonctionnement, le plan financier sera accompagné de mesures de restructuration, comme des fusions de services, la diminution des effectifs de l'administration et des enseignants, la simplification des processus décisionnels et de gestion. Ces mesures doivent permettre de résorber le déficit structurel d'ici la fin de la législature, afin de conserver intacte la capacité de l'Etat à investir dans des projets d'avenir.

## Conclusion

Les axes stratégiques, objectifs et actions présentés dans le projet du Gouvernement pour la législature visent à donner un profil plus clair au canton du Jura et à positionner la région sur ses atouts objectifs.

Ce programme doit maintenant être diffusé à l'intérieur et à l'extérieur du canton, afin de susciter le plus large intérêt possible et d'obtenir l'adhésion du plus grand nombre. Car en définitive, l'Etat est lui-même un acteur qui peut actionner un certain nombre de leviers, mais qui n'a ni le pouvoir ni les moyens de décréter à lui seul le développement futur de la région.

En réalité, la réussite des projets de législature n'appartient pas qu'à l'Etat et ses autorités. Elle dépend de l'ensemble des acteurs, communes, partis politiques, entreprises, acteurs culturels, associations, et de la capacité collective d'ouverture et d'intégration au sein de réseaux susceptibles de multiplier les compétences et les talents jurassiens. Ainsi, le Gouvernement souhaite vivement que les différentes composantes de la société jurassienne puissent s'approprier ce programme pour lui donner un écho le plus large possible et en augmenter ainsi les effets attendus.

En définitive, réussir le pari du développement régional est l'affaire de toutes les Jurassiennes et de tous les Jurassiens.